

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MAGNANVILLE

N°21 OCTOBRE 2020

[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

# Magnanville

magazine

*un état d'esprit*



**Les associations s'activent  
malgré la crise**

# → sommaire

## 4

### → nous

Hommage à André Sylvestre

Club ados : programme riche jusqu'en décembre, retrouvailles barbecue

Les retrouvailles du Conseil Municipal d'Enfants

## 6

### → notre vie

Associations : les activités ont repris!

## 10

### → notre ville

Un nouveau cuisinier à la restauration scolaire

Équilibre alimentaire

## 11

### → notre territoire

Le programme de la Médiathèque

Lancement de la saison culturelle du Colombier

### → a vos agendas

#### Village Fondation PSG

Judi 29 octobre - 13h-17h

Complexe sportif Firmin Riffaud

Plus d'infos : [magnanville.fr](http://magnanville.fr)

LA FONDATION  
LE VILLAGE FONDATION  
PARIS SAINT-GERMAIN

VENEZ DÉCOUVRIR LES  
ATELIERS ÉDUCATIFS, SPORTIFS ET CITOYENS  
PROPOSÉS POUR LES ENFANTS & LEURS FAMILLES  
EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

29 JEUDI  
OCTOBRE  
13H - 17H  
COMPLEXE SPORTIF  
FIRMIN RIFFAUD  
PLACE MENDES FRANCE

ENTRÉE LIBRE  
GRATUIT  
PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE

Paris Saint-Germain  
Yvelines  
Département  
Magnanville

# → Infos pratiques

#### Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville

Tél : 01 30 92 87 27

[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

#### Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

#### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

#### Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

#### Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078\*

#### ALLÔ Planification familiale

Tél : 0 801 802 803\*

#### Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74

[www.bibliotheque-mairie-magnanville.net](http://www.bibliotheque-mairie-magnanville.net)

#### Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

[www.lecolombier.org](http://www.lecolombier.org)

#### L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

[www.ecole4zarts.net](http://www.ecole4zarts.net)

#### Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

#### Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

#### Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10

**IMPRIM'VERT**®



#### Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) - Courriel : [contact@mairie-magnanville.fr](mailto:contact@mairie-magnanville.fr)

Directeur de la publication : Michel LEBOUÇ

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Mégane Petzny - Mon Nuage sucré - Tél : 06 08 95 87 27

Impression : ANR SERVICES Entreprise Adaptée D'EPONE

2 ter avenue de la Mauldre - ZA de la Couronne des Prés - 78680 EPONE

Tél : 01 39 29 74 80 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanvilloises,  
Chers Magnanvillois,

**D**epuis le début de l'épidémie de Covid-19, la question sanitaire est devenue une variable indissociable de la politique communale. Nous avons appris à naviguer à vue en tentant toutefois d'anticiper au maximum les différents scénarii quant à l'évolution de cette crise sanitaire. Je suis très fier de la formidable énergie déployée par mes élus et les services de la ville pour accompagner au mieux les Magnanvillois dans cette longue période dont la fin est malheureusement impossible à prédire.

Il nous faut apprendre à vivre avec la menace sanitaire, avec l'incertitude du lendemain, avec des déceptions parfois, avec des restrictions, avec des protocoles... Petit à petit, nous trouvons des solutions, nous nous adaptions, nous nous organisons pour que la vie continue dans les meilleures conditions possibles. Après la distribution de masques à tous les Magnanvillois, la rentrée a également été forte d'exemples : rentrée scolaire, reprise associative, maintien de nos accueils de loisirs, réouverture du club ado et de l'école omnisport...

C'est dans ce contexte inédit de crise sanitaire que j'ai été élu maire en mars dernier. Des élections qui se sont déroulées dans un climat anxieux, qui s'est d'ailleurs traduit par un fort taux d'abstention. Aux lendemains de ce scrutin, un recours a été porté au Tribunal administratif par un membre de la liste de Nicolas Laroche. Le 21 septembre dernier, le Tribunal administratif s'est prononcé sur ce recours qui comptait plus d'une dizaine de points de contestations en demandant l'annulation du scrutin. Cette décision est motivée par la mise en ligne d'une vidéo du projet sur la parcelle de l'ancien magasin BUT sur la chaîne YouTube de la ville dans la période des 6 mois qui ont précédé les élections. Tous les autres points ont été rejetés.

**L'annonce du délibéré, à l'encontre de l'avis du rapporteur public, a été un violent coup de massue pour moi mais aussi pour mon équipe!** J'ai d'abord été saisi par un sentiment d'extrême lassitude face à la conviction que

chacun de mes faits et gestes fera toujours l'objet d'incessantes contestations juridiques de la part de l'opposition. Et puis, je dois le dire, j'ai ressenti une forme d'injustice à l'égard de l'engagement que j'ai toujours souhaité mettre au service des Magnanvillois. Un engagement fort qui implique les élus de notre groupe majoritaire, les Magnanvillois qui nous soutiennent mais également mes proches et en premier lieu ma famille. Et après tout ce que nous avons vécu dans le précédent mandat, ce sentiment que je ne mérite pas ce verdict, que nous ne méritons pas ce verdict.

Alors oui, ce verdict m'a mis un genou à terre. Mais il s'est aussi passé quelque chose de profondément positif qui m'a permis de me relever... Ce sont les nombreux soutiens que j'ai reçus dès que l'annonce de la décision du Tribunal administratif a été connue. Des soutiens personnels de Magnanvillois, d'élus, de Maires (de toutes couleurs politiques) mais aussi des soutiens adressés à mon équipe, une équipe soudée qui m'a conforté dans la volonté de faire appel de la décision du tribunal administratif. Se battre pour les habitants de notre commune, se battre pour défendre nos convictions, se battre pour faire reconnaître le vote de tous les Magnanvillois qui se sont exprimés par la voie des urnes le 15 mars dernier malgré le contexte compliqué, voici mon leitmotiv!

**J'ai donc fait appel de la décision du Tribunal Administratif de Versailles auprès du Conseil d'État.** Je suis convaincu que nous sommes en mesure d'apporter les éléments de compréhension visant à démontrer que la mise en ligne de cette vidéo n'était pas de nature à altérer la sincérité du scrutin. Ce sera désormais au Conseil d'État de statuer. En attendant le résultat de l'audience, la vie démocratique continue à Magnanville. Je reste Maire et le Conseil Municipal siègera jusqu'à ce que le Conseil d'État se prononce. En cas de rejet de l'appel par le Conseil d'État, de nouvelles élections municipales seront organisées.

**Michel LEBouc**

Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
de la CU GPS&O

## Tribunes libres

### MAJORITÉ

Notre groupe a été choqué par la décision du Tribunal Administratif annulant les élections suite au recours porté par un membre de la liste de Nicolas Laroche et trouve inadmissible que le vote des Magnanvillois soit ainsi remis en cause. C'est un jugement sévère puisque ne constatant ni faute ni fraude, le Rapporteur Public avait demandé son rejet complet. Collectivement nous avons proposé à Michel Lebouc de faire appel auprès du Conseil d'État. Le cas échéant un nouveau scrutin sera organisé.

### MagnanVILLE

#### Une passion commune

### OPPOSITION

Maire de Magnanville de 1983 à 2014, André Sylvestre s'en est allé. Peut-on rendre hommage, en seulement 500 caractères, à ses 30 ans d'actions au service de notre commune ? Modestement, nous lui témoignerons ici notre reconnaissance pour le développement de Magnanville et son action pour la jeunesse et les plus fragiles. Surtout, nous nous engageons à porter cet état d'esprit de tolérance, de partage et d'écoute qu'il a insufflé à Magnanville.

### Vos élus du groupe

#### Collectif Magnanville

# Hommage à André Sylvestre ancien Maire de Magnanville de 1983 à 2014

André Sylvestre s'en est allé.

Durant plus de 30 ans, André a été un maire investi pour Magnanville et pour tous ceux qui y vivaient. Il en a marqué l'histoire et c'est ce qui avait motivé mon souhait de le proposer comme maire-honoraire dès les premiers mois de ma mandature en 2014. Un souhait que je n'ai jamais regretté tant ce titre était mérité puisqu'il se faisait le parfait écho de son dévouement au service de la population.

En 2014, j'ai à mon tour été élu premier édile de la ville. En tant que maire, j'ai appris à prendre des décisions et j'ai assumé chacune d'elles. André Sylvestre ne cautionnait pas certains de mes choix et ces dernières années, les affinités avaient laissé place à certaines difficultés à nous entendre. Ces divergences nous ont laissé un goût amer... Je ne doute pas qu'il en fut, comme moi, profondément affecté. Pour autant, elles n'ont jamais porté sur les hommes.

Quand on s'engage en politique, on se prépare à mener des combats pour défendre ses convictions mais on n'est jamais préparé à mener ces combats contre ceux avec qui on a tant partagé. Car derrière les politiques, il y a des femmes et des hommes de sentiment. Je refuse que l'on dise que j'ai abusé de sa confiance car André n'était pas homme à se laisser duper. Au contraire, André Sylvestre était un homme fort, intelligent et doué d'une vraie sensibilité pour comprendre les gens et les choses de la vie.

J'ai tenu à respecter le souhait de la famille de ne pas nous associer à la cérémonie d'adieu. Avec les élus de ma majorité, nous leur adressons nos sincères condoléances dans ce moment douloureux qu'ils traversent. J'ai toutefois souhaité, en hommage à l'homme, que les drapeaux de la ville soient mis en berne et qu'un registre de condoléances soit ouvert à l'accueil de la mairie pour les Magnanvillois qui souhaitaient lui adresser un dernier hommage.

« Un au revoir ce n'est pas un adieu » comme tu nous l'as écrit dans un de tes poèmes.

Michel Lebouc



## EMO : les activités ont repris

L'école Municipale Omnisport, forte de son succès, est complète ! Depuis quelques semaines, les 6-10 ans, ont pris goût à s'initier aux activités proposées par l'équipe encadrante. « L'objectif est de leur faire découvrir un maximum de disciplines sportives, de leur donner le goût et l'envie de continuer à faire du sport en prenant plaisir à la pratique. Ils sont aussi sensibilisés aux notions qui régissent le bon fonctionnement d'un groupe et développent leurs capacités motrices » explique Jean-Noël Gaillémard, adjoint aux sports.

Les enfants pratiquent généralement trois activités sportives différentes à chaque fois : un sport collectif, un avec engins tel le tennis et un sport individuel comme la gymnastique par exemple. Pour répondre aux critères d'initiation et de perfectionnement, les programmes sont modulés en fonction des tranches d'âge. Au cours de l'année sportive, ils ont accès au hockey, parcours de motricité, hand-ball, touch-ball, tennis de table, badminton, basket-ball, acrosport, crosses québécoises, frisbee...

Les séances se déroulent le mercredi matin, l'après-midi et le samedi matin. Une structure essentielle pour leur épanouissement, puisqu'ils découvrent plus d'une trentaine d'activités sportives dans la saison.



# À fond la forme au Club Ados !

Paintball, soirée photos, grands jeux nocturnes, sports... les 11-17 ans inscrits au club ados auront leurs vendredis soirs bien occupés d'ici la fin de l'année.

Le top départ a été donné le 18 septembre. Une vingtaine de filles et garçons avaient rendez-vous pour un barbecue qui fut, pour certains, l'occasion de belles retrouvailles. Après s'être restaurés, le groupe a échangé sur les activités à venir et pris connaissance des règles de fonctionnement de la structure. « Il est important que nous réfléchissions tous ensemble sur le programme. Les distractions sont essentielles mais nous leur proposons, aussi des débats d'actualité, pilotés par mon collègue Mohamed Otmani, des actions humanitaires et environnementales. S'investir pour et avec le groupe, telle est notre priorité ! » explique Pascal Gimenez, le directeur. Et c'est ainsi chaque vendredi soir. Les jeunes s'amuse et échangent sous l'œil complice mais non moins vigilant des encadrants, dans un cadre privilégié, à deux pas de la Cabane aux Loisirs.



## Durant les vacances aussi

Le club fonctionne aussi pendant les vacances scolaires, l'occasion pour le groupe de profiter d'activités tournées vers l'extérieur. « Ces sorties sont le principal objectif du programme des congés » souligne Pascal. À la Toussaint, les jeunes prennent la direction de la Base de Moissons mais Pascal et Mohamed songent déjà à de nouvelles propositions pour février et avril 2021, si les conditions sanitaires le permettent. À suivre...

Pour rejoindre la bande de copains, contactez Fatiha, à l'accueil de la mairie, qui fait le lien avec les encadrants - Tel : 01 34 77 54 15.

Plus d'infos sur les programmes et les modalités d'inscription sur [magnanville.fr](http://magnanville.fr), rubrique enfance-jeunesse.

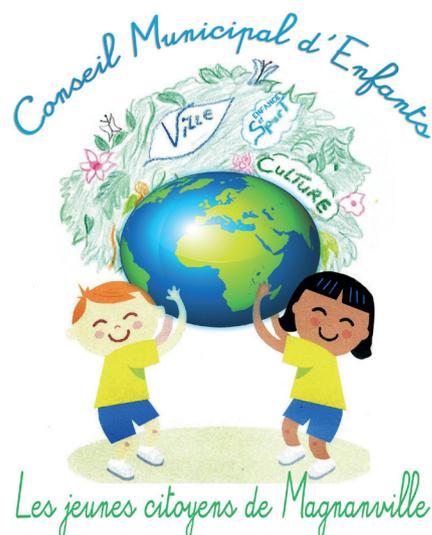
# Le Conseil Municipal d'Enfants : des retrouvailles tant attendues !

Après de longs mois d'absence due au confinement et à la crise sanitaire, les 12 élus du Conseil Municipal d'Enfants, l'adjointe au CME, Zaïa Zeghoudi, et la coordinatrice, ont enfin pu se retrouver, le mardi 22 septembre, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Cette séance fut aussi l'occasion de présenter Nathalie Devaux, nouvelle adjointe au Maire chargée de l'Enfance et de la Jeunesse.

Tout au long de cette troisième réunion de travail, le CME a pu échanger sur la pandémie, le confinement et le rôle de la municipalité face à cette crise sanitaire. Ils ont également évoqué la reprise de l'école et notamment le passage en 6ème, au collège George Sand, de certains d'entre eux.

Ces retrouvailles ont permis au Conseil Municipal d'Enfants de renouer les liens et de retrouver leur rôle d'enfant-élu. Ils sont déjà prêts pour les prochaines séances ! À suivre...

**Vos élus du Conseil Municipal d'Enfants :** Amel ABDESSLAM, Safa AKDIM, Nassim BENTHAMI, Sofia BOYER, Gaëtan CHAMBORD, Adama DIARRA, Lou-Ann DIAS, Emma DEPINOY, Anaïs GALOU, Anas JAHOUH, Romane PINSON et Nahel RACHID.



# Les associations ont repris leurs activités !

Après de longs mois sans pratique, les associations magnanvilloises ont pu reprendre leurs activités pour le plus grand plaisir des bénévoles et des adhérents. Afin de permettre à l'ensemble des associations de reprendre dans de bonnes conditions, la municipalité a édité un protocole sanitaire pour les salles sportives et associatives. Pour donner le coup d'envoi de cette nouvelle saison, le traditionnel forum des associations s'est tenu le samedi 12 septembre dernier, au Complexe sportif Firmin Riffaud, dans une ambiance festive et le respect des gestes barrières.



## Interview croisée

Jean-Paul Suter, Président du Tennis Club et Thierry Vallobra, Président du Club d'Échecs de Magnanville nous parlent de la reprise de leur activité.



Jean-Paul Suter



Thierry Vallobra

### Magnanville Magazine : oment s'est passée votre rentrée associative ?

**JPS :** Tous nos adhérents étaient très heureux de reprendre et surtout au niveau de l'école de tennis.

**TV :** Ce fut un véritable bonheur de se retrouver et de rejouer avec des échiquiers réels. Jouer aux échecs sur internet ne remplacera jamais l'aspect « tactile » et convivial de nos échiquiers.

### MM : Quels sont vos objectifs pour cette année (classement, niveau...)?

**JPS :** Notre but est avant tout d'être un club de convivialité. Mais nous aimerions quand même que l'ensemble de nos équipes atteignent leurs objectifs fixés.

**TV :** Nous avons une équipe en Nationale 3 que nous espérons maintenir. Mais l'objectif principal est de garder l'esprit convivial du club : n'oublions pas que les échecs, c'est avant tout un jeu !

### MM : Pour cette nouvelle saison, votre association propose-t-elle des nouveautés ?

**JPS :** Oui, nous allons proposer des nouveautés pour toutes les catégories enfants et adultes comme des matches libres et des tournois internes avec les finales à la mi-juin. Nous avons aussi un projet, avec la municipalité, de deux courts de padel. Cette pratique est un dérivé du tennis, sport phare dans beaucoup de pays hispaniques, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages.

**TV :** Pas de nouveautés.

### MM : Selon vous, quelles sont les valeurs transmises par votre activité ?

**JPS :** Les valeurs transmises au sein du Tennis Club de Magnanville sont le respect d'autrui, le partage, l'engagement et la convivialité

**TV :** Pour ma part, je ne parle pas de « valeurs » mais plutôt « d'esprit ». En effet, notre club regroupe la convivialité et l'esprit d'équipe. Même si nous n'avons pas d'encouragement bruyant (comme des cornes de brume ou des fumigènes), la solidarité est réelle. Il y a aussi la connaissance de soi. L'essentiel est de se faire plaisir, et cela arrive très vite quand on joue aux échecs !

## Focus sur le protocole sanitaire

Les associations peuvent pratiquer leurs activités en s'engageant à respecter certaines règles spécifiques. Pour les associations sportives, ces mesures s'appliquent en complément des protocoles édictées par les fédérations :

- 1/ Distanciation d'au moins 1 mètre avec les autres
- 2/ Tenue d'une liste d'émargement pour chaque cours
- 3/ Port du masque obligatoire pour les adhérents et l'encadrant. Le masque peut être retiré pendant l'activité sportive.
- 4/ Désinfection des mains obligatoire
- 5/ Aération des salles

Il est également demandé pour les salles associatives de respecter une jauge maximale de personnes par salle. Du côté des salles sportives, l'accès aux vestiaires collectifs ainsi que les douches sont interdits.

# Enfance : un nouveau chef aux fourneaux

**Gary Perfillon est en charge de la restauration municipale. Un professionnel passionné par son métier.**

Gary puise ses origines sur l'île de La Réunion, réputée pour ses plages et sa gastronomie. Il est tombé dans le chaudron très tôt. Dès trois ans, Gary aidait déjà sa mère à préparer le repas. Était-ce un signe du destin ? Il faut le croire car après la 3ème, Gary s'engage dans un BEP hôtellerie-restauration, puis poursuit par un BAC PRO et un CAP de pâtisserie.

À 37 ans, Gary est un chef accompli. Après 3 ans au sein d'un restaurant d'entreprise, il pose ses valises à Magnanville pour une mission dédiée aux enfants « J'ai découvert une nouvelle façon de cuisiner cet été en préparant les menus de l'accueil de loisirs. Il est davantage question de dosage et d'équilibre à présent. ».

## Qualité

Gary ne propose que des menus équilibrés « Je suis père de deux enfants et sais qu'ils sont sollicités très tôt. Une bonne alimentation débute par un petit déjeuner copieux. Les repas principaux doivent contenir une entrée, un plat principal, un laitage et un dessert ». Gary prépare aujourd'hui près de 400 couverts quotidiennement, en binôme avec Edith Cazade, pilier de la cantine des Marronniers depuis 23 ans. « Nous nous répartissons les tâches. J'assure le chaud et ma collègue les plats froids. Je suis déjà ravi des liens que je tisse avec les jeunes ».

## Paroles d'enfant :

**"Même les épinards sont trop bons"**

(Chloé B. CM2 Tilleuls)

**"Moi, j'aime le riz, les crêpes, la viande, les frites."**

(Lyham S. Grande section Tilleuls)



# Équilibre alimentaire

**Le repas du midi est essentiel car il permet aux enfants d'être en forme le reste de la journée.**

La société CONVIVIO, en charge de la restauration municipale a été sélectionnée, par marché, et notamment sur un cahier des charges scrupuleux. « Les enfants doivent avoir une alimentation saine et durable. 10 % des fruits et légumes servis sont achetés localement. Les repas, confectionnés sur place, contiennent 10% de produits issus de l'agriculture biologique et nous souhaitons en augmenter la proportion à 20%. À noter également qu'un repas végétarien est servi chaque mois et que sa fréquence passera à un par semaine, dès novembre. N'oublions

pas que les desserts maison font aussi partie des menus. Enfin, la lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi notre cheval de bataille que nous gagnerons de façon collégiale. » explique Jean-Philippe Blot, adjoint aux affaires scolaires.

## Menus et circuit des plats

Le chef cuisinier prépare ses menus, 6 à 7 semaines en amont, avant de les adresser à sa collègue diététicienne qui les modifie pour améliorer l'équilibre alimentaire. Les propositions sont ensuite discutées par une commission composée d'élus, de référents mairie, de parents d'élèves, du chef cuisinier et de représentants CONVIVIO. Les plats sont préparés, pour les trois écoles, à la cuisine centrale des Marronniers. Le cuisinier les livre, en liaison chaude et froide, aux Cytises et aux Tilleuls dans un temps limité et précise les consignes d'hygiène et de sécurité aux personnels sur place. Un vrai travail d'équipe !

# Où en est le labyrinthe végétal ?

**ICI** / Magnanville améliore votre cadre de vie

AMÉNAGEMENT LABYRINTHE VÉGÉTAL SUR LA PLACE MENDÈS FRANCE PAR LE LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SULLY



**BANDES SEMÉES :**  
 Betteraves, Lin, Orge, Blé, Colza, Lentilles, Moutarde, Maïs, Tournesol, Soja, Sarrasin, Avoine, Quinoa et Pomme de terre.

**CERCLE CENTRAL FLEURI :**  
 Haricot vert, Trèfle blanc, Luzerne, Féverole, Trèfle d'Alexandrie, Pois de printemps et Trèfle des prés.  
**Plantes :** Phacélie, Coriandre, Aneth, Basilic, Menthe, Asclépias curassavica, Lavande et Romarin.

**ESPACES DÉLIMITÉS ET HAIES :**  
 Tournesols de variété Irish eyes, Moutarde, Blé dur, Lin et Trèfle Sarrasin.

● PANNEAU PÉDAGOGIQUE    ■ BANC

NOTRE PARTENAIRE :  

La création du labyrinthe végétal de la place Mendès France avance malgré la crise. Le débroussaillage de l'espace et un traçage des lignes ont été réalisés. Même si ce chantier a pris du retard, en raison de la crise sanitaire, il reste néanmoins d'actualité. Le projet s'inscrit dans le schéma pluri annuel de fleurissement et d'embellissement de la commune et est l'un des objectifs de la politique environnementale de la ville, mené en partenariat avec le lycée agricole Sully. En janvier dernier, les lycéens et leurs professeurs ont présenté leurs idées d'aménagement au cours d'une réunion avec le maire, l'adjoint au développement durable Jean-Philippe Blot, et des agents municipaux dédiés aux espaces verts.

## De quoi sera-t-il composé ?

Le labyrinthe végétal sera composé de plantes et arbustes à hauteurs limitées mais aussi des espaces pédagogiques et un îlot central fleuri. Bon nombre de variétés de graines, fleurs, légumes seront plantées : blé, pois, orge de printemps, pommes de terre, lentilles et fenugrec, moutarde blanche, millet, sarrasin, colza, soja...

« L'éventail est large. Le choix s'est fait de façon

à ce que le labyrinthe soit toujours productif, tant dans son apparence que de ce qui pourra être récolté. Il sera géré et entretenu par lycée agricole Sully et nos jardiniers ». Encore un peu de patience car les plantations ne pourront se faire qu'au printemps prochain.

# Le Jardin Humain est ouvert

**Jardiner et partager ses connaissances autour de ce savoir-faire sont les leitmotiv des éco-jardiniers qui se réunissent régulièrement au jardin partagé, avenue des Érables.**

Une vingtaine de Magnanvillois et même six enfants sont présents sur le lieu, le samedi matin. Les séances sont pilotées par l'association La Sève, avec le soutien de la ville qui met le lopin de terre à leur disposition pour le faire vivre mais aussi échanger et apprendre autour de leur passion.

« Dès la levée du confinement, les éco-jardiniers ont souhaité retourner au jardin. Nous avons profité pleinement du printemps, pour désherber avant tout. Puis nous avons planté des arbustes, des tomates, pommes de terre, courges, poireaux, salades, blettes, haricots et choux... Durant l'été, nous avons organisé des ateliers et des rencontres quasi hebdomadaires et récoltés déjà les « fruits » de notre travail. Quelques citrouilles feront l'objet de bonnes soupes à La Toussaint » explique Léonard Jarzebowski, responsable de « La Sève ».

En parallèle, le chantier « cabanon », initié juste avant le confinement, a repris. Même s'il est ralenti par les autres tâches à effectuer sur le lieu, ce dernier devrait être achevé cet automne, dès l'arrivée de l'électricité au jardin !

Si vous souhaitez rejoindre le groupe qui se réunira le samedi 31 octobre, de 10h à 12h, dans le respect des gestes barrières, contactez le référent de l'association.

**Plus d'infos : Association « La Sève » ; [jardinhumain@seve-asso.fr](mailto:jardinhumain@seve-asso.fr), Tel : 07 83 70 35 54.**



# Repas et colis des séniors : nouveautés !

Cette année, pas de choix imposé entre le colis et le repas des aînés. La municipalité a décidé d'offrir un colis à l'ensemble des Magnanvillois de 70 ans et plus et de permettre également à tous ceux qui le souhaitent de participer, en plus, au traditionnel repas des aînés. « Nous nous sommes toujours engagés à promouvoir le lien social et la solidarité envers nos séniors magnanvillois. Ce nouveau format nous est apparu comme une évidence pour réaffirmer notre attachement à ces valeurs » explique le maire Michel Lebouc.

## Un colis pour tous

Désormais tous les Magnanvillois, de 70 ans et plus, dont la mairie dispose de l'adresse postale, recevront un colis gourmand qui leur sera livré en décembre, à domicile, afin d'éviter aux séniors de se déplacer en nombre à la mairie dans le contexte sanitaire actuel. « C'est toujours avec un soin particulier que nous choisissons le contenu des colis afin de préserver le côté festif et chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année » indique Zaïa Zeghoudi, en charge des animations à destination des séniors.

## Un repas au printemps

Le repas est également maintenu mais il se déroulera désormais au printemps pour qu'un plus grand nombre de Magnanvillois puisse s'y inscrire. Ce repas est un rendez-vous incontournable, qui permet aux aînés de se retrouver autour d'un déjeuner convivial prolongé par un après-midi dansant. La date définitive et toutes les informations pratiques seront communiquées en début d'année 2021. Une année 2021 qui sera également rythmée par les autres rendez-vous traditionnels proposés aux séniors par la municipalité : sorties découvertes, ateliers santé et autres animations.



# Lancement des groupes de travail : par et pour les Magnanvillois

Une douzaine de Magnanvillois du Clos de la Tuilerie étaient présents à l'occasion d'un premier groupe de travail concernant l'aménagement paysager de la Place Pierre Bérégovoy. Ce rendez-vous, piloté par Françoise Gonichon, 1ère adjointe en charge de la participation citoyenne, était l'occasion d'aborder les problématiques rencontrées dans ce secteur et les opportunités d'y créer un espace de vie verdoyant, sûr et apaisé. L'aménagement paysager a aussi pour objectif d'empêcher l'installation récurrente des caravanes de la communauté des gens du voyage. Le prochain groupe de travail programmé fin octobre permettra d'échanger autour des idées amenées par chaque participant. Enfin, lors de la dernière réunion, la Ville présentera un projet tenant compte des réflexions du groupe et de la faisabilité (facilité de gestion et d'entretien, budget, etc).

Ce chantier s'inclut dans le cadre de la démocratie participative, l'un des axes majeurs défendus par la majorité municipale. D'autres groupes de travail sont en cours ou prévus prochainement pour donner aux Magnanvillois un espace de dialogue concernant diverses thématiques. Mutuelle communale, cadre de vie/secteur des Roussières, travaux énergétiques à l'école des Cytises, nouveau gymnase, terrain de padel, voies douces, sécurité, n'en sont que quelques exemples.



## Cimetière : un lieu de recueillement à préserver

Le cimetière est géré par la ville. Un règlement intérieur détermine son fonctionnement. Quelles en sont les grandes lignes ?

### Emplacement de la concession

Celui-ci est attribué par la mairie qui a aussi la faculté de reprendre les concessions à terme échu et non renouvelées, dans un délai de deux ans, ainsi que celles qui sont en état d'abandon.

### Quels sont les droits et devoirs des concessionnaires ?

Ils doivent entretenir les tombes et le terrain concédé, notamment en empêchant la prolifération d'arbustes ou de mauvaises herbes. Ils ont la possibilité de faire poser un monument et une stèle, en respectant les dimensions stipulées dans le règlement.

La concession doit être renouvelée dans les deux ans qui suivent sa date d'échéance.

### Site cinéraire

Cette partie du cimetière est destinée à l'accueil des cendres des personnes décédées. À Magnanville, l'aire est équipée d'un columbarium, de cavurnes et d'un jardin du souvenir.

### Rénovation

La ville a entrepris un réaménagement partiel du cimetière, en 2019. Il s'agit de réaligner les emplacements en délimitant les allées. Par la même occasion, 84 concessions échues ont été reprises. Une majorité d'entre elles n'étaient plus entretenues par les familles, donnant un sentiment d'abandon des lieux. Certaines sépultures ont été déplacées, avec l'accord des familles.

Plus d'infos sur le règlement intérieur affiché à l'entrée du cimetière :

Tel : mairie - 01 30 92 87 27



## Des composteurs à votre service

**3 - C'est le nombre de bacs en bois qui ont été récemment installés à l'entrée du cimetière.**

Les visiteurs et propriétaires de sépultures peuvent désormais y déposer leurs fleurs fanées. Après un certain laps de temps, les résidus se transforment en compost par le procédé de décomposition. Le travail de Dame Nature pourra enrichir les ornements déposés sur les tombes.

L'installation de récupérateurs de déchets verts et des composteurs fait partie du schéma d'embellissement établi par la ville. Suivez la signalétique et le cheminement piétons déjà réalisés par les agents des services techniques.



## Taille des haies

La municipalité alerte les Magnanvillois sur l'importance d'entretenir les plantations de leur jardin, notamment lorsqu'ils servent de clôture afin que celles-ci n'empiètent pas sur le domaine public.

Une haie ou un arbre mal entretenu peut entraver la circulation sur la voie publique et gêner la lecture des panneaux de signalisation et la visibilité des automobilistes. Tailler les végétaux afin de préserver l'espace public est donc impératif. Si cela n'est pas fait et malgré les relances qu'elle aura fait aux contrevenants, la municipalité se réserve le droit de mandater une entreprise pour effectuer le travail. Une facture leur sera adressée.

**Bon à savoir :** La hauteur d'une clôture varie selon les zones du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le gabarit le plus communément admis dans une zone résidentielle est de 1,75 m. Si vous décidez de planter des arbres ou arbustes pour délimiter votre terrain vous devez les planter à au moins 2 m de la bordure.

Un arrêté municipal datant du 24 janvier 2019, rappelle les obligations des Magnanvillois en matière d'élagage des plantations et d'entretien des trottoirs devant leur maison.

Plus d'infos : [magnanville.fr](http://magnanville.fr), rubrique cadre de vie > règles de bon voisinage.

## Médiathèque : à vos agendas !

Les animations à la médiathèque « Le Grenier des Arts » vont bientôt démarrer.

### Atelier Dualo

Samedi 14 novembre, de 15h à 18h

À partir de 9 ans

En partenariat avec l'école des 4 z'arts,

Places limitées, réservation obligatoire



**Connaissez-vous le Dualo ?** C'est un instrument de musique mobile et autonome, doté d'un double clavier intuitif et de tous les outils essentiels pour composer spontanément des sons où bon vous semble. Ses créateurs ont remporté la médaille d'or, au concours français d'invention « Lépine » de 2014. Lors de cette animation, ses inventeurs vous le présenteront. Vous pourrez même le pratiquer !

Inscription sur réservation, auprès de la médiathèque : [mediatheque@mairie-magnanville.fr](mailto:mediatheque@mairie-magnanville.fr) ou par téléphone : **01 75 74 81 74**

### Des animations régulières aussi...

À partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, la médiathèque vous proposera un programme riche en découvertes. Il y en aura pour tous et tous les goûts : BB en bib, café parents, après-midi jeux, café littéraire, et ce, du mardi au samedi ! N'hésitez pas à venir demander le programme en médiathèque ou consulter notre site web : <http://www.bibliotheque-mairie-magnanville.net/>

Le programme d'activités arrive bientôt !

## Un programme riche au Colombier

De nombreux spectacles, des séances de cinéma et des concerts sont proposés par Le Colombier Théâtre de Magnanville, cette saison. La programmation s'enrichit, cette année, d'ateliers et d'expositions, en partenariat avec la médiathèque « Le Grenier des Arts » mais aussi de rendez-vous pour les petits, les mercredis après-midis sans oublier des représentations en appartement chez des particuliers et autres surprises à découvrir.



Suite à la décision du Président d'instaurer un couvre-feu, l'association Le Colombier-Magnanville adaptera les horaires de ses rencontres et maintiendra la totalité de sa programmation. Retrouvez toutes les informations sur [lecolombier.org](http://lecolombier.org) et le site [magnanville.fr](http://magnanville.fr)

### Focus sur le mois de novembre :

**Vendredi 6 novembre**, 20h épisodes 1 & 2 et **Vendredi 20 novembre**, 20 h, ép. 3 & 4 : *Apéro Polar* de Didier Ruiz.

Après une série de représentations à domicile en 2019-2020, les Apéros Polars sont de retour, l'occasion de retrouver l'esprit et l'ambiance des feuilletons radiophoniques d'autrefois, quand les familles ou les amis se rassemblaient autour d'un poste pour vibrer à l'écoute d'une histoire à suspense et attendre, impatients, la suite. C'est en tout cas ce que le Colombier tentera de restituer...

**Samedi 14 novembre**, 20h : Fabrice Falandry / *Festival Blues sur Seine*

Fabrice Falandry représente, en France, le lap-steel acoustique. Mais c'est avant tout un storyteller, un chanteur à la voix envoûtante qui dentelle ses textes et ses histoires et crée instantanément une intimité avec son public. Il tisse un fil tendu entre la musique américaine et la poésie contemporaine, et a puisé ses influences de grands artistes tels Ry Cooder, Charlelie Couture ou encore Jacques Brel.

**Vendredi 27 novembre**, 21h : *L'arrestation* de Christophe Lалуque d'après le texte de Mario Batista.

En partenariat avec le Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville, Le Colombier accueille la pièce de théâtre *L'Arrestation*. Dans un style littéraire unique la pièce décrit un événement devenu tristement banal dans la solitude morne de nos grands ensembles urbains : celui de l'arrestation d'un jeune garçon par un policier atrabilaire, sans motif apparent.

### Côté Ciné-Club

**Vendredi 13 novembre**, 20h : *Quand passent les cigognes* - Mikhaïl Kalatozov : film soviétique mythique, chef d'œuvre de mise en scène qui témoigne l'ouverture de la période de « dégel » et dénonce les ravages de la guerre plus qu'il n'exalte les vertus du patriotisme.

**Dimanche 15 novembre**, 11h : *Le voyage dans la lune* - Rasmus A. Sivertsen.

Solan et Ludwig ont aussi ce rêve fou et décident de tenter l'aventure à bord d'une fusée construite par Féodor. Commence alors une incroyable odysée spatiale.

Plus d'informations sur le site : [www.lecolombier.org](http://www.lecolombier.org)



# 3 GESTES BARRIERES

SE LAVER LES MAINS + PORTER UN  
MASQUE + GARDER SES DISTANCES



# 1 OBJECTIF

LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19



ENSEMBLE, PROTÉGEONS-NOUS ET PROTÉGEONS LES AUTRES !